



Terrain infester de racines de bambous

Par **pouchinette**, le **07/03/2014** à **17:12**

Je voudrais savoir si je peux obliger mon bailleur social(s.d.h) à enlever les racines de bambous qui infestent notre terrasse sachant que nous avons aménager le 31 JANVIER 2014 et que nous avons refuser de subir cela.

Nous avons déjà envoyer un courrier à ce dit bailleur depuis le 22 Février courrier rester sans réponse.

Quel sont nos droits à ce sujet.

Merci de bien vouloir nous répondre.

Par **HOODIA**, le **08/03/2014** à **09:17**

Il est pratiquement impossible de retirer les racines de bambou ,elles envahissent le jardin en dépit de tous les efforts!....

Par **pouchinette**, le **08/03/2014** à **21:09**

bonsoir,

Je vous remercie pour votre réponse. Mais celle ci ne me confient pas car je sais bien que les bambous courent et envahissent tout. Je veux savoir si je peux obliger mon bailleur à décaisser le terrain pour enlever les racines de ces dit bambous.

Par **Afterall**, le **09/03/2014** à **08:42**

Bonjour,

Si élaguer des branches de votre voisin nécessite l'accord de ce dernier et - à défaut - une autorisation du Juge, le fait de couper les racines empiétant sur votre propriété peut être réalisé sans la bénédiction de ce dernier.

Voyez l'article 673 alinéas 2 et 3 du code civil.

<http://www.easydroit.fr/codes-et-lois/article-673-du-Code-civil/A52798/>

Par **HOODIA**, le **09/03/2014** à **09:47**

IL ne s'agit pas ici du voisin ,mais bien du fait qu'il est impossible de retirer des racines de bambou qui envahissent un jardin ...

Vous pouvez essayer de retourner la terre avec une pelleuse ou en mettant de l'eau de javel cela ne change rien ...

Par **Jibi7**, le **09/03/2014** à **10:50**

pouchinette bon courage!

avec des pics et des leviers si vous avez de l'aide musculaire vous pourrez soulever des paquets de racines faites le de preference avant le printemps et les nouvelles repousses lorsque la terre n'est pas trop seche.

En principe les racines ne descendent pas profond mais sous la surface (c'est une herbacée!)

Selon les especes il est aussi possible de les contenir en bloquant la diffusion horizontale en enterrant des toles ou autres cloisons bloquant la dissemination

si certaines racines sont inamovibles un moyen radical mais a utiliser avec beaucoup de precaution = injection dans la racine d'acide sulfurique..(la protéger des animaux et des enfants pdt le traitement)

ou de la dynamite s'il faut faire sauter la terrasse avec..!

A part ça c'est une plante sympa (pour isoler varier etc)quand on a pris la precaution de l'installer dans des recipients etanches!

Par **HOODIA**, le **09/03/2014** à **11:25**

Ps: j'avais oublié l'utilisation de la dynamite ou l'irradiation !....

Blague à part, j'aimerais aussi avoir la solution